

LETTRE OUVERTE

aux commerçants de Brunoy



Le 31 octobre 2020

Mesdames, Messieurs,

Comme vous, nous avons trouvé particulièrement injustes les décisions ordonnant la fermeture des commerces dits « non essentiels » alors même que nos commerces ont déjà enduré les conséquences du premier confinement. Alors même que vous avez pris toutes les dispositions possibles pour garantir la sécurité de vos clients, alors même que vous avez investis, que vous vous êtes endettés, et avez travaillé du mieux que possible pour maintenir ce lien « essentiel » qui fait la vitalité de nos villes.

Il est injuste que seules les grandes surfaces demeurent ouvertes alors que la promiscuité y est plus importante, et que nos commerces de proximité soient fermés alors que tout a été fait pour accueillir les clients dans des conditions sanitaires optimales.

Bien que le contexte soit difficile et que la situation sanitaire exige des mesures fortes, nos commerçants ne peuvent être une fois de plus les victimes collatérales de décisions injustes.

Aussi, avec les maires de la Communauté d'agglomération et l'association des maires d'Ile de France, nous avons dès hier soir interpellé le Préfet de l'Essonne sur votre situation, en lui demandant de faire remonter auprès du Gouvernement, la nécessité d'un aménagement permettant de garantir la sécurité des clients de nos commerces de proximité et l'exercice de vos professions, si essentielles à nos vies.

Dans l'attente d'une réponse du Gouvernement, il nous est impossible de prendre un arrêté vous autorisant à ouvrir. Un arrêté de cette nature est totalement illégal et démagogique, certain de sa censure immédiate par la Justice administrative. Nous ne prendrons pas le risque de vous exposer à une forte contravention, pour des coups de communication.

Vous pouvez compter sur notre détermination à plaider, mais en responsabilité, et avec l'ensemble des maires du territoire, la défense de vos commerces.

Céline PAVILLON

Adjointe au Maire
en charge de la Vie économique
du Commerce et de l'Artisanat

Bruno GALLIER

Maire de Brunoy
Vice-président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
en charge du développement économique